

AUDIT SANTE SECURITE

L'employeur se doit de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses équipes.

Il a une obligation de résultat.

Au travers de cette exigence qui incombe chaque dirigeant il est difficile de connaître son niveau de conformité.

Il est nécessaire d'établir au travers d'un audit sa conformité réglementaire, à savoir :

1/ Une analyse documentaire :

- DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)
- Les rapports de contrôles obligatoires : électricité BT/HT, matériels de manutention, machines
- Les formations obligatoires
- Les habilitations et autorisations réglementaires
- Plan de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures
- Protocole de chargement/ déchargement

2/ Identification des risques liée à l'activité :

- Circuit de circulation
- Co activité, les conditions de stockage
- L'utilisation des produits chimiques
- Les moyens utilisés (machines, outils, appareils de levage, ...)
- Plan de prévention covid 19
- Etc

Notre prestation

- Audit documentaire des activités dans votre établissement
- Interview des personnes en fonction des procédés à analyser
- Analyse des indicateurs sécurité et des événements
- Restitution sur les écarts et le plan d'action à mettre en place
- Rédaction du rapport et présentation à la direction